



Commune des Aviron

Extrait N° 22 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 18 décembre 2014

L'an deux mil quatorze, le dix-huit décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

05 JAN. 2015

que la convocation du Conseil a été faite le **10 décembre 2014** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **23**.



Le Maire,

[Signature]

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme CADAS Isabelle - M. BENARD Alex - Mme MARCHAND Gladys - M. RIVIERE Raphaël - Mme MEZINO Sylvaine - Mme HEBERT Monique - M. VLODY René - M. CASSAGNABERE Patrick - M. RIVIERE Lucien - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - Mme BARET Liliane - M. FERRERE Frédo - Mme LESQUELIN Nadia - Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia - Mme HOARAU Annie - M. FORT Paul - M. SERMANDE Jean-Pierre - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne

Absent : Mme SILOTIA Natacha

Procurations : M. PAYET Fabrice a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - M. FRINGUE Mikaël a donné mandat à M. MONDON René - Mme ABELARD Isabelle a donné mandat à Mme LESQUELIN Nadia - M. RIVIERE Olivier a donné mandat à BENARD Alex - M. CANTINA Pierrot a donné mandat à M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme CADERBY Colette a donné mandat à M. FORT Paul

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

- M. René VLODY a quitté la salle à l'affaire n° 3 en donnant procuration à Mme Liliane BARET
- M. Alex BENARD a quitté la salle à la mise en discussion de l'affaire n° 13 en donnant procuration à Mme Isabelle CADAS
- M. Olivier RIVIERE est absent à compter de l'affaire n° 13
- M. Lucien RIVIERE a quitté la salle à la mise en discussion de l'affaire n° 14.

Hôtel de Ville

& &
&

AFFAIRE N° 22/ Présentation du rapport d'activité de la CIVIS

o Exercice 2013

Conformément à l'article **L.5211-39 du CGCT**, le Président de la CIVIS a adressé au Maire un rapport retraçant l'activité de l'établissement pour l'année 2013.

Ce rapport doit être communiqué au Conseil en séance publique.
Le Conseil Municipal est invité à prendre acte du rapport ci-annexé.

Après discussions, le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité de la CIVIS pour l'exercice 2013, tel que joint en annexe.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

